



Menace de dénonciation de l'accord sur le temps de travail

Assemblée FO d'Information
Vendredi 9 octobre 2015
entre 12 heures et 14 heures
Salle Atlantique au RDC de Willo St Denis

Le 7 octobre vers midi, la Direction a fait parvenir l'ordre du jour du prochain CCE qui aura lieu le 15 octobre 2015 qui contient le point suivant :

- **Information / consultation sur le projet de dénonciation de l'accord du 19 novembre 2003 sur l'harmonisation de la durée du travail et de l'aménagement du temps de travail des sociétés métropolitaines de l'UES Generali Assurances.**

Dans le dossier transmis, la Direction indique qu'à l'issue du processus de consultation en CCE, s'ouvrirait un préavis de 3 mois permettant la recherche d'un accord de substitution. Mais la Direction commence la négociation dès le 21 octobre sans attendre la fin de la consultation.

Par ailleurs, elle prétend qu'à défaut d'accord, s'ouvrirait alors une période de 12 mois (donc 15 mois en comptant le préavis), à l'issue de laquelle toutes les dispositions de l'accord actuel disparaîtraient y compris les horaires variables. Or la suppression de l'horaire variable n'est pas possible sans l'accord du CE DMSMO qui dispose d'un droit de véto.

Certains ont déjà prétendu que les syndicats ne peuvent pas s'opposer à cette dénonciation et font comme si c'était déjà fait et inéluctable !!!

C'est tout le contraire et c'est le devoir de tout syndicat, du CCE et du CE DMSMO , de s'opposer à la dénonciation et de réclamer le retrait de ce projet.

Notre syndicat FO, comme à son habitude, fera une analyse complète et précise de ce projet et le présentera à l'assemblée de vendredi midi 9 octobre en répondant à toutes vos questions. Cette assemblée aura lieu de 12 heures à 14 heures pour permettre aux salariés confrontés aux permanences d'y participer.

Rendez-vous Salle Atlantique Willo
Vendredi 9 octobre entre 12 h et 14 h

Pour l'avenir de nos enfants

Manifestation nationale le 10 octobre 2015

pour le retrait de la réforme des collèges

Parce que l'avenir des enfants est très important, les sections syndicales FO de Generali appellent tous les salariés de Generali à la manifestation nationale qui se tiendra à Paris le samedi 10 octobre 2015. 13 syndicats d'enseignants appellent à manifester tous ensemble à Paris, de toute la France, le 10 octobre, pour obtenir le retrait de la réforme du collège (voir le tract d'appel ci-dessous).

Vous êtes parents d'élèves ou vous le serez, ou même grands-parents vous êtes concernés directement. Pour l'avenir des enfants nous ne pouvons pas laisser détruire l'école comme le fait la ministre Najat Vallaud-Belcacem. Ce ministre fait avec l'école ce que Wald, Macron et Rebsamen font avec le code du travail.

Cette réforme catastrophique pour les enfants et pour leur avenir doit être retirée mais le gouvernement passe outre le rejet par la majorité des enseignants.

Alors il faut se mobiliser tous ensemble et soutenir les enseignants ! Il s'agit de nos enfants, de leur avenir.

**Pour l'abrogation de la réforme du collège.
Toutes et tous à Paris le 10 octobre 2015
13 heures 30 à Port Royal (RER et métro)**



Avec plus d'un tiers des personnels des collèges en grève le jeudi 17 septembre, les organisations syndicales du second degré SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPEP-FO, CGT Educ'action, SNEIP-CGT, SNALC-FGAF, SIES-FAEN, SNCL-FAEN, CNGA et A&D CFE-CGC, SNUEP-FSU, SUNDEP Solidaires constatent que la mobilisation contre la réforme du collège est toujours aussi forte chez les personnels du second degré. Elles récusent l'acharnement de la Ministre et du gouvernement à refuser d'entendre ce rejet massif.

Elles rappellent leur demande, à ce jour sans réponse, d'être reçues par la Ministre. Elles restent déterminées à combattre cette réforme, à obtenir son abrogation et la réouverture de discussions sur d'autres bases.

Elles appellent les personnels à se réunir en assemblées générales, à multiplier les initiatives comme ils ont su le faire jusqu'à présent avec le souci de l'unité d'action. Elles soutiennent les collègues qui décident de reconduire la grève. Elles refusent de s'associer à la mise en œuvre des plans de formation à la réforme. Elles engagent les collègues à refuser toute anticipation de mise en œuvre de la réforme sous quelque forme que ce soit, et en particulier à ne pas se porter volontaires pour les groupes de travail ou les formations.

L'intersyndicale appelle l'ensemble des personnels à une manifestation nationale à Paris le samedi 10 octobre 2015. Elle appelle les parents et les associations de spécialistes signataires de la pétition pour l'abrogation du décret à s'y joindre.

Manifestation nationale le samedi 10 octobre 2015

L'intersyndicale se réunira au lendemain de la manifestation.